

Partie (et ses affiliés) tels que décrits dans cette phrase pourront se prévaloir de tout droit ou de toute option du contrat existant tel que décrit à la clause a), et choisir d'élargir leur participation dans ladite compagnie d'assurance mexicaine dans les limites établies au paragraphe 7 de la section B de la présente liste, ou de conserver leur participation actuelle. Le Mexique se réserve la faculté de permettre de devancer les échéances relatives à la participation aux capitaux propres d'une compagnie d'assurance mexicaine d'un investisseur d'assurance d'une autre Partie tel que décrit à la première phrase du présent paragraphe.

5. Un investisseur d'une autre Partie qui, aux termes de la section B, est autorisé à établir ou à acquérir au Mexique une banque commerciale ou une société de valeurs mobilières, et qui y établit ou y acquiert une telle institution, peut également établir ou acquérir une société de portefeuille au Mexique, et ainsi établir ou acquérir d'autres types d'institutions financières au Mexique en vertu des mesures mexicaines.

6. Le Mexique devra, pendant la période de transition, administrer ses procédures en matière de licences et d'approbation de façon à ne pas priver les entreprises d'une autre Partie contrôlées en dernier ressort par des ressortissants de cette Partie des avantages de la libéralisation des mesures existantes décrites dans sa liste.

Définitions

Aux fins des sections B et C de la liste du Mexique :

banque commerciale étrangère affiliée désigne une société financière étrangère affiliée qui est une banque commerciale;

capital aura la signification suivante aux termes des mesures mexicaines appliquées sur la base du traitement national :

<u>Type d'institution financière</u>	<u>Notion de «capital»</u>
banques commerciales	<i>capital neto</i>
sociétés de valeurs mobilières	<i>capital global</i>
compagnies d'assurance	
risques divers	<i>requerimiento bruto</i> <i>de solvencia</i> (affectation à l'assurance risques divers)
vie et maladie	<i>requerimiento bruto</i> <i>de solvencia</i> (affectation à l'assurance-vie et maladie)
sociétés d'affacturage	<i>capital contable</i>
sociétés de crédit-bail	<i>capital contable</i> ;

compagnie d'assurance étrangère affiliée désigne une société financière étrangère affiliée qui est une compagnie d'assurance;